

RECHERCHES
LINGUISTIQUES
DE VINCENNES

Recherches linguistiques de Vincennes

30 | 2001
Études diachroniques

Le statut des consonnes flottantes dans la morphologie du verbe français depuis le Moyen Âge

Yves-charles Morin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rlv/307>

DOI : 10.4000/rlv.307

ISSN : 1958-9239

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2001

ISBN : 2-84292-092-9

ISSN : 0986-6124

Référence électronique

Yves-charles Morin, « Le statut des consonnes flottantes dans la morphologie du verbe français depuis le Moyen Âge », *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne], 30 | 2001, mis en ligne le 06 juin 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rlv/307> ; DOI : 10.4000/rlv.307

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Presses universitaires de Vincennes

Le statut des consonnes flottantes dans la morphologie du verbe français depuis le Moyen Âge

Yves-charles Morin

RÉSUMÉS

Les verbes du français moderne dont les infinitifs se terminent par -ir, -oir ou -re font typiquement intervenir deux radicaux, un radical court et un radical long; p. ex. pour battre, les radicaux °ba (il bat) et °bat (qu'il batte). Cet article montre que le radical court à la 1sg du présent de l'indicatif s'observe très tôt dans certains dialectes de l'ancien français, bien avant qu'il n'est normalement admis. Deux mécanismes sont impliqués: une analogie traditionnelle sur le modèle de devoir pour les verbes du type recevoir, fondée sur l'identité phonique des terminaisons, et une généralisation à la pause de la forme de sandhi devant consonne, qui affecte d'abord les verbes dont les radicaux se terminent par plusieurs consonnes, comme pendre ou garder. Enfin, une autre analogie rend compte de ce qui constitue probablement la première forme de liaison du français: l'apparition d'un [z] après les formes du 1sg du présent de l'indicatif devant un mot à initiale vocalique, comme dans je ri z-et pleure. Dans de nombreux usages, ce [z] de liaison n'avait pas de contrepartie sourde à la pause; ainsi (je) ri se prononçait [ri], contrairement à (tu) ris qui se disait [ris].

INDEX

Keywords : liaison, sandhi, old french, middle french, 16 th-century french, verb morphology, analogy, stem truncation

Mots-clés : ancien français, moyen français, français du XIVe siècle, morphologie verbale, analogie, troncation des radicaux